

Règlements Derby de démolition gladiateur mécanique open 29 juillet 2017

1. Toutes les voitures devront être immatriculées auprès de la SAAQ.
2. Le casque protecteur est obligatoire. Un coureur qui l'enlève durant la course sera automatiquement éliminé. Le casque devra être bien attaché.
3. Les participants doivent être âgés de 18 ans et +. Les participants de 16 ou 17 ans seront acceptés seulement s'ils ont l'autorisation signée de leurs parents.
4. La présence de boissons alcoolisées dans un véhicule ou la consommation par un coureur sera une cause de disqualification.
5. Le numéro que vous choisirez lors de votre inscription devra être inscrit sur chaque côté de la voiture et ce numéro ne devra pas être changé avec une autre voiture durant la journée.
6. Comme dans toutes autres disciplines sportives, il y aura des arbitres et ceux-ci devront être respectés par les coureurs et les mécanos sous peine de disqualification pour la course ou pour toute la journée.
7. Tous les concurrents devront être arrivés au plus tard à 9h30 dans le paddock avec leur auto de démolition. Le premier départ sera donné pour 12h00 tapant.
8. Les batteries devront être fixées à l'intérieur de la voiture.
9. Le réservoir à essence devra être bien fixé entre les 2 sièges de la voiture. Toutes pertes d'essence dans l'auto seront cause de disqualification.
10. Toutes les vitres et accessoires inutiles tel qu'antenne, miroirs, etc. devront être enlevés avant l'arrivée sur le terrain. Toutes les doublures de portes ainsi que les sièges arrière devront être enlevés pour que les juges voient l'intérieur des portes et du coffre.
11. Aucun renfort n'est permis à la suspension, ni à la carrosserie, ni au châssis (frame) et cela même si l'auto est endommagée. Pour ce qui est du « frame », rien ne sera toléré, aucune soudure ou renfort, aucune cage à moteur et les trous de frame devront rester ouverts comme à l'origine. La seule soudure permise est l'intérieur du différentiel et le support du réservoir à essence.
12. Les portes devront avoir un tour de chaîne ou de courroie, rien de plus. Pour la valise et le capot, pas plus de deux tour de chaînes ou de courroie.
13. Le silencieux et le réservoir à essence devront être enlevés.
14. Chaque voiture devra avoir des freins adéquats sous peine de disqualification.
15. Seulement les pneus d'été, d'hiver et les pneus quatre saisons sans clou seront acceptés. Aucun pneu de chariot élévateur ne sera accepté.
16. Le chauffeur a le droit de mettre de l'eau dans ses pneus ou de mettre deux pneus sur la même roue. Les pneus de secours seront acceptés.
17. Les « pines » servant à retenir le capot devront avoir un maximum de 6 pouces et ne devront pas être soudées ou retenues par quoi que ce soit au frame. Le maximum est de 4 pines. Si les pines sont retenus au frame par quelques pièces de métal que ce soit, le coureur devra enlever totalement les pièces qui auront été ajoutées au frame. Aucune soudure acceptée pour retenir les pines.
18. Tous les systèmes de refroidissement devront être sous le capot. Les refroidisseurs à transmission seront permis uniquement s'ils sont sécuritaires. Les bombonnes à liquide refroidisseur seront acceptées seulement si elles sont attachées avec de la broche ou un maximum de 4 boulons 3/8 (aucune rondelle surdimensionnée).
19. Les barres d'attache devront être enlevées au complet.
20. Les concurrents devront avoir les outils et les pièces nécessaires, rien ne sera fourni sur le terrain par le Festival.
21. Si l'auto s'arrête sur la piste de démolition pendant plus de 2 minutes ou si elle s'immobilise sur les blocs, elle sera disqualifiée. 2 minutes pour frapper et non pour être frappé.
22. Un conducteur pourra être disqualifié en tout temps s'il est pris en défaut et perdra tout ce qu'il aura gagné au cours de la course de démolition.
23. Il est interdit de frapper et ou de heurter la porte d'un chauffeur.

24. Si la porte d'une auto s'ouvre pendant la course, cette auto sera disqualifiée. S'il y a blessé, ou en cas de feu, toutes les autos qui bougeront seront automatiquement disqualifiées.
25. Si une auto est renversée sur le côté ou sur le toit au cours de la course, elle sera disqualifiée, à moins qu'elle revienne d'elle-même sur ses roues et que son état lui permette de continuer la course. Les juges de la course pourront en décider.
26. Après 2 incendies consécutifs dans une même auto, la voiture sera automatiquement disqualifiée au début du troisième incendie.
27. Tout conducteur disqualifié devra remettre son casque protecteur de façon à ce qu'il soit visible de tous et devra demeurer dans son véhicule sauf en cas de feu ou selon la décision d'un arbitre.
28. Toutes les autos de démolition qui seront demeurées sur le terrain de démolition le mardi suivant à 8h00 du matin deviendront la propriété du Festival de la Truite de Saint-Philémon.
29. Tous les coureurs qui ne seront pas arrivés pour le tirage au sort seront automatiquement dans la dernière course.
30. Aucun coureur ne pourra se faire changer de course sauf si les arbitres jugent la raison valable.
31. Les coureurs qui iront sur la piste sans y être autorisés, pourront être disqualifiés ainsi que leurs mécanos.
32. Les pare-chocs ne doivent pas être coupés en pointe ou en griffe. On ne peut pas replier les coins ni replier la partie chromée extérieure. Il faut voir clairement à l'intérieur du pare-chocs. Les arbitres du Festival de la Truite pourront vérifier à l'intérieur du pare-chocs en perçant à différents endroits si nécessaire. Pour les voitures 4 cylindres, seulement les pare-chocs de voitures 4 cylindres seront acceptés. S'ils sont changés, ils devront être boulonnés (maximum de 8 boulons 1/2) et non soudés.
33. La valise et l'intérieur des portes devront être vides (par exemple : pas de sable ou autre débris en grande quantité).
34. L'organisateur de la course aura les mêmes droits et privilèges que les autres arbitres; cependant en cas de désaccord de décision entre les arbitres, l'organisateur tranchera la décision finale et ce pour toute la durée de la course.
35. Si le mécano va à l'intérieur de la clôture qui entoure la piste pendant une course, le conducteur sera disqualifié.
36. Les conducteurs qui se rallient contre un autre conducteur seront disqualifiés après un avertissement.
37. Les juges pourront vérifier en tout temps le dessous d'une voiture avec l'aide d'un tracteur pour la soulever, tout en tendant de ne rien briser.
38. Il est défendu aux spectateurs et aux coureurs d'entrer de la boisson alcoolisée ou autre sur le terrain puisqu'il y a un service de bar sur place.
39. Toutes conduites pouvant entraîner des blessures aux spectateurs et / ou aux coureurs sont interdites et entraîneront une disqualification à son auteur.
40. La voiture gagnante sera celle qui aura donné le dernier coup. Si 2 ou plusieurs voitures sont prises ensemble, se sera celle qui pourra encore bouger d'au moins 1 pied (12 pouces) qui sera déclarée gagnante.
41. Si une voiture n'est pas conforme au règlement, elle devra s'y soumettre sinon, elle sera disqualifiée sans remboursement de l'inscription et de l'entrée.
42. Le gagnant de la grande finale s'engage à défendre son titre et le trophée à l'invitation suivante faite par le Festival de la Truite quel que soit le programme de cette course de la démolition. Le titre de champion est valable pour 1 an seulement, soit jusqu'au prochain Festival de la Truite. Si le gagnant ne peut revenir défendre son titre l'année suivante, il s'engage à remettre le trophée à défendre aux organisateurs de la course de démolition. Il pourra, s'il le désire, le remettre lui-même au nouveau champion.
43. Les participants aux courses de gladiateurs (voitures 4 cylindres, 8 cylindres, vannette de type caravane 4 ou 6 cylindres) devront installer le réservoir à essence et la batterie à l'intérieur du véhicule. La mécanique pourra être modifiée selon la volonté des conducteurs, cependant aucune soudure ne sera permise. On exige que les vitres, les phares, les moulures et les antennes soient enlevés.
44. Les conducteurs participants devront signer, avant que ne débute la course, un lettre dégageant de toutes responsabilités les organisateurs et Le Festival de la Truite ainsi que la municipalité de Saint-Philémon de tout dommages pouvant survenir lors de la course.
45. Pour les voitures monocoque, 1 boulon supplémentaire de chaque côté ou une chaîne aux 4 coins sera acceptée pour retenir le frame à la carrosserie, non-soudée.